

20 avril 2006

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

BOUYGUES

(Eurolist)

Par courrier du 19 avril 2006, reçu le jour même, le groupe SCDM agissant de concert avec le Groupe Artémis (composé des sociétés Financière Pinault, Artémis, Simétra Obligations et Tennessee), a déclaré avoir franchi en baisse, le 13 avril 2006, le seuil de 25% du capital de la société BOUYGUES et détenir de concert 83 907 312 actions BOUYGUES représentant 133 324 164 droits de vote, soit 24,92% du capital et 31,46% des droits de vote de cette société¹, répartis de la façon suivante :

	actions	% capital	droits de vote	% droits de vote
SCDM ²	54 810 256	16,28	99 131 105	23,39
SCDM Participations*	5 566 359	1,65	5 566 359	1,31
Actiby*	891 945	0,26	1 783 890	0,42
Qualite*	896 520	0,27	1 793 040	0,42
Martin Bouygues	540	ns	1 060	ns
Olivier Bouygues	500	ns	1 000	ns
Sous-total Groupe SCDM**	62 166 120	18,46	108 276 454	25,55
Financière Pinault	120	ns	240	ns
Simétra Obligations	17 434 674	5,18	17 934 674	4,23
Tennessee	4 306 278	1,28	7 112 556	1,68
Artémis	120	ns	240	ns
Sous-total Groupe Artémis***	21 741 192	6,46	25 047 710	5,91
Total de concert	83 907 312	24,92	133 324 164	31,46

* Actiby, Qualité et SCDM Participations sont des filiales de la société SCDM.

** Contrôlé au plus haut niveau par MM. Martin et Olivier Bouygues.

*** Contrôlé au plus haut niveau par M. François Pinault et sa famille.

Ce franchissement de seuil résulte de la remise d'actions BOUYGUES, par la société Simétra Obligations, aux porteurs d'obligations émises par la société Simétra Obligations ayant exercé leur option d'échange en actions BOUYGUES existantes.

¹ Sur la base d'un capital 336 762 896 actions représentant 423 732 243 droits de vote.

² SCDM est une société contrôlée par MM. Martin et Olivier Bouygues.